

ADMISSION  
ET  
CONCOURS

ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE  
DE LYON

CONCOURS  
D'ENTRÉE  
2014

SECTION LITTÉRAIRE



Le concours littéraire d'entrée à l'ENS de Lyon se prépare en 2 ans après le baccalauréat, essentiellement dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles des lycées d'enseignement secondaire.

Le concours comprend quatre séries : Lettres et arts, Langues vivantes, Sciences humaines, Sciences économiques et sociales. Chacune fait l'objet d'un programme précis, publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (BOESR).

**En 2013,  
4164 candidats  
se sont inscrits  
au concours  
pour 114 postes :**

#### **Lettres et arts**

spécialités :  
lettres modernes,  
lettres classiques,  
arts

**1396 inscrits  
36 postes**

#### **Langues vivantes\***

spécialités :  
allemand, anglais,  
arabe, chinois,  
espagnol,  
grec moderne,  
hébreu, italien,  
japonais, polonais,  
portugais, russe

**845 inscrits  
35 postes**

#### **Sciences humaines**

spécialités :  
philosophie,  
histoire  
et géographie

**1299 inscrits  
38 postes**

#### **Sciences économiques et sociales**

**624 inscrits  
5 postes**

\*Les douze langues citées ci-dessus pour la série Langues vivantes sont proposées pour toutes les séries tant à l'écrit qu'à l'oral.

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Les candidats :

1. doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence de celui-ci;
2. ne sont pas autorisés à se présenter plus de trois fois au concours d'entrée en première année dans une École normale supérieure;
3. ne doivent pas être titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (European Credit Transfer System);
4. doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique s'ils sont ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les candidats qui ont demandé la nationalité d'un pays de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, doivent obligatoirement informer par courrier M. le Directeur général de l'ENS de Lyon de la date probable de l'acquisition de cette nationalité, ou à défaut de la date de dépôt de leur demande.

Ceux d'entre eux qui sont déclarés admis à l'ENS de Lyon n'ont pas le statut de fonctionnaire stagiaire. S'ils acquièrent en cours de scolarité la nationalité française ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ils bénéficient de la qualité de fonctionnaire stagiaire à compter de la date de cette acquisition.

## **MODALITÉS ET CALENDRIER D'INSCRIPTION**

L'inscription des candidats se fait uniquement par Internet à l'adresse suivante :

**<http://www.concours-bce.com>**

du 10 décembre 2013 au 10 janvier 2014 à minuit.

Il est conseillé de consulter régulièrement le site Internet de l'ENS de Lyon :

**<http://www.ens-lyon.fr>**, rubrique « Admissions » puis « Admission sur concours ».

Vous trouverez les programmes, les sujets et rapports des années précédentes ainsi que des informations utiles aux candidats admissibles.

# SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

## Épreuves d'admissibilité

(Banque ENS de Lyon, ENS (Paris), ENS de Cachan, ENSAE, ENSAI, INSEE, ISMaPP, Université Paris-Dauphine et ECRICOME)\*

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.

## Épreuves d'admission

(après admissibilité à l'écrit)

Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes)

### 5 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

dont les 4 premières sont communes à la série SES de l'ENS de Lyon, au concours B/L de l'ENS (Paris) et au concours Sciences sociales de l'ENS de Cachan.

**Composition de philosophie** durée : 6h – coef. : 1  
dissertation

**Composition d'histoire contemporaine** durée : 6h – coef. : 2  
dissertation

**Composition de mathématiques** durée : 4h – coef. : 1  
selon la nature du sujet à traiter,  
l'usage de la calculatrice électronique  
à alimentation autonome sans imprimante  
peut être autorisé.

**Composition de sciences sociales** durée : 6h – coef. : 2  
dissertation avec documents

et la 5<sup>e</sup> est commune aux BL/ULM et SES-LYON.

**Composition française** durée : 6h – coef. : 1  
dissertation

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury.

### 3 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

**Économie** coef. : 2

**Sociologie** coef. : 2

Pour ces deux épreuves, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon et du concours Sciences sociales de l'ENS de Cachan est commun.

**Langue vivante<sup>7</sup>** coef. : 1

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique, suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury.

La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve à option de langue vivante pour l'admissibilité.

### 1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMIS LES 4 SUIVANTES

Ces épreuves sont communes à la série SES de l'ENS de Lyon et au concours B/L de l'ENS (Paris).

▲ **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE<sup>6</sup>** durée : 6h – coef. : 1

Analyse et commentaire en langue vivante étrangère d'un ou de plusieurs textes ou documents relatifs à la civilisation d'une aire linguistique.

Le candidat choisit une des 12 langues proposées pour la série Langues vivantes lors de l'inscription.

▲ **COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE** durée : 6h – coef. : 1  
(l'usage de l'atlas est interdit)

▲ **VERSION LATINE<sup>4</sup>** durée : 4h – coef. : 1

▲ **VERSION GRECQUE<sup>4</sup>** durée : 4h – coef. : 1

### 1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMIS LES 2 SUIVANTES

▲ **GÉOGRAPHIE** coef. : 1

Commentaire de documents géographiques.  
Pour cette épreuve, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon et du concours B/L de l'ENS (Paris) est commun.

▲ **HISTOIRE CONTEMPORAINE** coef. : 1

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine, suivie d'un entretien avec le jury.

Pour cette épreuve, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon, du concours B/L de l'ENS (Paris) et du concours Sciences sociales de l'ENS de Cachan est commun.

<sup>4</sup> L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

<sup>6</sup> L'usage d'un seul dictionnaire unilingue est autorisé, sauf pour le japonais, pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

<sup>7</sup> L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

\*Pour plus d'informations sur ces concours, veuillez vous adresser aux écoles concernées.

▲ Pour tout complément d'information, consultez la notice relative aux concours d'entrée des Écoles normales supérieures, disponible auprès de votre établissement d'origine.

Ont valeur réglementaire :

- arrêté du 10 novembre 2011 modifié : École normale supérieure de Lyon - Conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours.
- arrêté du 9 septembre 2004 modifié : Écoles normales supérieures - Conditions d'admission des élèves par concours.
- circulaire n° 2012-0025 du 19 novembre 2012 : banque d'épreuves littéraires des ENS. Élargissement des débouchés. Circulaire relative à la session 2014 : en cours de publication.
- arrêté du 29 août 2013 : programme des épreuves du concours littéraire d'admission à l'École normale supérieure de Lyon pour la session 2014.

## ▲ **ENS DE LYON**

15 parvis René Descartes  
BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07  
<http://www.ens-lyon.fr>

## ▲ **SERVICE ADMISSION ET CONCOURS**

Téléphone : 04 37 37 61 74  
Télécopie : 04 37 37 60 64  
[admission.concours@ens-lyon.fr](mailto:admission.concours@ens-lyon.fr)